

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Social Safari Inc.	Numéro de permis 2019505	Date d'inspection Le 10 juillet 2025
Nom de l'établissement Centre récréatif "B" Safari Social		Numéro de téléphone (506) 386-2262
Adresse 55 rue Englehart Dieppe NB E1A 8K2		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Stephanie Leger		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : f) les registres des présences quotidiennes des enfants au moyen des formules que le ministre fournit.	24(1)(f)	10 juil. 2025	10 juil. 2025
Commentaires : Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice vérifie un registre de présence et constate que 8 enfants y sont inscrits pour la journée mais l'inspectrice compte 11 enfants présents dans la salle de classe. La personne éducatrice responsable du groupe indique qu'il y a 10 enfants. L'exploitante doit s'assurer que le registre de présence reflète en tout temps le nombre réel d'enfants présents dans chaque salle de classe. La personne éducatrice procède immédiatement à l'ajout des 3 enfants manquants au registre de présence. La lacune est maintenant conforme.			
39(3) Malgré ce que prévoit l'alinéa (2)b), les médicaments administrés en cas de choc anaphylactique ne sont pas rangés sous clé.	39(3)	17 juil. 2025	
Commentaires : Pendant l'inspection de renouvellement, l'inspectrice constate qu'il y a un médicament administré en cas de choc anaphylactique pour 1 enfant n'est pas sur les lieux. L'exploitante doit s'assurer que les médicaments administrés en cas de choc anaphylactique sont rangés en lieu sûr et facilement accessibles.			

Commentaires généraux
L'inspectrice est présente sur les lieux afin de compléter l'inspection de renouvellement. Elle observe deux salles de classe où les enfants jouent librement à l'intérieur, tandis qu'une autre groupe est en sortie au parc Rotary en avant-midi. L'inspectrice assiste également au dîner et une activité de peinture d'instrument en après-midi organisée sous le thème du Carnaval.
Le ratio est respecté pendant l'inspection de renouvellement.

original signé par
Stephanie Leger

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 10 juillet 2025

Date

original signé par
Stephanie Haché

Le 10 juillet 2025

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date